

De: Daphné Glaser [daphneglaser@gmail.com]
Envoyé: mercredi 2 mai 2018 11:15
À: ASSEP34
Objet: Re: ASSEP34 : GLASER - devis 13/04/18

Bonjour,

Je reviens vers vous concernant les missions à effectuer pour ma soeur.

Finalement nous allons faire plus simplement. Elle va vous contacter directement ce soir vers 17h30 pour vous préciser son attente et prendre rendez-vous. Elle est disponible demain jeudi de 8h à 13h30 et vendredi même horaires. Je crois elle sera plus flexible la semaine prochaine. Mais il est urgent de commencer. Voyez avec elle ce qui vous convient à tous les deux. Pour plus d'efficacité, sachez que ma soeur est en meilleure forme et pleinement opérationnelle le matin, il convient donc de privilégier le temps de travail avec elle le matin.

DEFINITION MISSION

Voici la liste des choses à faire que je vous demande de valider avec ma soeur avant de commencer à travailler avec elle:

- Classement et reprise de l'organisation en cours.
- Déclaration d'impôt: Il semblerait que la déclaration de 2016 n'a pas été faite. Il faut vérifier que les précédentes sont à jour et qu'elles sont correctes. Il faut faire celle de 2017. Contacter les impôts/aller les voir ou leur écrire pour leur expliquer.
- Taxe d'habitation: Il semblerait que Sarah soit taxée comme en couple avec son ancien locataire et ce depuis peut-être 3 ans. Ce qui conduit à une augmentation de sa TH et la perte de ses droits de CAF. Il faudrait contacter les impôts, les rencontrer avec elle, leur téléphoner ou leur écrire pour leur expliquer la situation afin de rétablir la vérité et de récupérer ce que Sarah a dû payer en trop... et qu'elle paye moins à l'avenir.
- CAF: Mettre à jour son dossier (Identifiants et mots de passe), finaliser le dossier pour qu'elle puisse percevoir les APL pour son prêt d'habitation et allocations sociales autres aides possibles qu'elle a le droit de percevoir.
- BNP: Demander les identifiants et mots de passe pour accéder aux comptes en ligne. Expliquer à Sarah comment ça marche.

QUESTIONS SUR VOTRE DEVIS

- Le forfait de déplacement inclus-t-il le temps passé, votre voiture, le carburant et éventuels péages.
- Si vous devez relancer les organismes (impôts etc) par téléphone aux heures ouvrables depuis chez vous. Comment facturez vous ce temps? Ces communications téléphoniques?
- Amenez-vous votre propre ordinateur?
- A la vue des éléments listés ci-dessus, pouvez-vous estimer le temps qu'il vous faudra (plus ou moins)?
- Pourriez-vous prévoir un deuxième tarif horaire applicable au delà de 400 Euros/mois par exemple? Et un tarif déplacement pour aller aux impôts ou à la caf?
- Je souhaiterais que nous puissions faire un point téléphonique après chacune de vos interventions pour le suivi administratif et aussi pour que je sache où on en est au niveau de votre temps passé.
- Je préfère que vous ne parliez pas trop du coût de vos prestations avec elle. Je lui ai dit que votre coût était entre 10 et 20 €/heure en incitant sur le 10€/h. C'est moi qui paierai en direct vos prestations par virement bancaire incluant les frais de déplacement si vous êtes d'accord.

Merci d'avance pour vos précisions.

Cordialement.

Daphné GLASER
+33 6 87 84 28 48

+221 78 109 00 62 (WhatsApp)

Le 14 avr. 2018 à 12:25, ASSEP34 <contact@assep34.fr> a écrit :

Madame,

Vous trouverez en pièces jointes notre devis.

Sentiments distingués.

Thibault THOMAS
ASSEP34
www.assep34.fr

<Gl180413-1.pdf><Glaser - devis.pdf><URSSAF - attestation de vigilance au 14-04-2018.pdf>